

# Communiqué de presse de l'Association pour la liberté académique (ALIA)

Le 15 novembre 2024

## Libérés, Victor Dupont et son amie sont rentrés en France

**L'Association pour la Liberté Académique (ALIA) se félicite de la libération du chercheur français Victor Dupont et de son amie, après plus de trois semaines d'incarcération. Il avait été arrêté à Tunis le 19 octobre et déféré devant un tribunal militaire pour « atteinte à la sécurité de l'État ». L'affaire a été classée sans suite, confirmant l'arbitraire des accusations portées contre lui. ALIA salue la mobilisation des proches et de la communauté scientifique pour obtenir cette libération. Les travaux de Victor Dupont s'inscrivent dans un champ de recherche consacré aux « vies ultérieures » des anciens militants des « Printemps arabes » du début des années 2010, en Égypte, au Maroc, en Syrie, et en Tunisie.**

Le président tunisien, M. Kaïs Saïed, juriste spécialiste de droit constitutionnel, a remporté les élections présidentielles de 2019 sur une promesse de démocratie renouvelée, dans un climat de défiance vis-à-vis des partis traditionnels, jugés corrompus. Deux ans après, il a limogé son gouvernement, suspendu les activités du Parlement et s'est arrogé les pleins pouvoirs, mettant un terme au processus de transition démocratique initié dix ans auparavant.

Human Rights Watch et Amnesty international ont abondamment documenté le fait que journalistes, avocates et avocats, universitaires, membres d'organisations non gouvernementales subissent en Tunisie intimidations, campagnes de dénigrement, menaces et arrestations arbitraires. Le « Mémoire d'entente sur un partenariat stratégique et global entre l'Union Européenne et la Tunisie » signé le 16 juillet 2023 pour contribuer à externaliser la politique migratoire européenne, constitue un soutien regrettable au retour à un régime autoritaire.

L'Association pour la Liberté Académique (ALIA) réaffirme sa solidarité entière envers les professeurs et chercheurs tunisiens. La liberté académique n'est pas séparable du bloc des libertés publiques et sa défense, pas plus que la science, ne doit connaître de frontière.

## Contacts

**ALIA :**

[contact@liberte-academique.fr](mailto:contact@liberte-academique.fr)

<https://liberte-academique.fr>

L'Association pour la liberté académique ALIA compte 352 membres à ce jour. Elle a pour but de promouvoir et de défendre la liberté académique.

